



Direction régionale du travail,  
de l'emploi et de la formation  
professionnelle

**Service régional de contrôle  
de la formation professionnelle**

210, quai de Jemmapes  
CS 90105  
75468 PARIS CEDEX 10

Accueil du public :  
de 10h à 12h  
du lundi au vendredi  
Téléphone : 01.44.84.26.50  
Télécopie : 01.44.84.87.24  
[dir-idf.contrôle@travail.gouv.fr](mailto:dir-idf.contrôle@travail.gouv.fr)

Informations juridiques :  
de 10h à 12h  
les mardis et vendredis

Information du public :  
3615 Emploi 0,15 €/mn  
(Modulo)  
internet : [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)

PIXALIONE  
116 RUE DE CHARENTON  
75012 PARIS

Paris , le jeudi 24 juin 2010

Affaire suivie par : Jocelyne THOMAS

**Objet : Déclaration d'activité d'un prestataire de formation**

Réf. :

PJ : Récépissé de déclaration d'activité

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous délivrer, ci-joint, un récépissé comportant le numéro d'enregistrement de votre déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6 du code du travail.

Ce numéro ne doit en aucun cas être considéré comme un agrément. Il doit figurer sur vos conventions, contrats de formation professionnelle, bons de commande ou factures sous la forme :

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 45501 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France ».

Si vous le mentionnez sur un document publicitaire, il ne peut apparaître, en application de l'article L. 6352-12 du code du travail, que sous la seule forme :

« enregistrée sous le numéro 11 75 45501 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ».

Par ailleurs, toute modification de l'un des éléments de la déclaration (dénomination, objet social, statut juridique, dirigeants, adresse) ainsi que la cessation d'activité devront faire l'objet d'une communication à l'administration qui vous a délivré le numéro dans un délai **de trente jours** en vue d'établir une déclaration rectificative.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet de région et par  
délégation

La Chef du service régional de contrôle

Denise DERDEK



Direction régionale du travail,  
de l'emploi et de la formation  
professionnelle

Ile-de-France

Service régional de contrôle

210, quai de Jemmapes  
CS 90105  
75468 PARIS CEDEX 10

Téléphone : 01.44.84.26.50  
Télécopie : 01.44.84.87.24

**RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ  
D'UN PRESTATAIRE DE FORMATION**  
*(Application de l'article R. 6351-6 du code du travail)*

DÉCLARANT	
Dénomination : PIXALIONE	
Adresse :	116 RUE DE CHARENTON 75012 PARIS
Adresse postale :	116 RUE DE CHARENTON 75012 PARIS
N° SIRET : 49430857000022	CODE NAF : 6201Z
Statut : 1020 - Société à responsabilité limitée (SARL)	

Numéro de déclaration d'activité :
11 75 45501 75
Attribué le 24/06/2010

Fait à Paris , le jeudi 24 juin 2010

**DRTEFP**  
Service régional de contrôle  
de la formation professionnelle  
210, quai de Jemmapes  
CS 90105  
75468 PARIS CEDEX 10